

GARÉ
ET SMS
4411
Le paiement de votre
parking maintenant par SMS
P
Payer
par sms!
sms
23506
espace
AAA000
au

SMS 4411 ET C'EST GARÉ!

Description du service.

SMS-Parking permet de payer le stationnement des voitures par SMS. Deux systèmes se côtoient sur le marché: le système « ouvert » et le système « fermé ». Le service offert par Mobile-for est un système « ouvert ». Ce concept, unique en Belgique, est l'aboutissement d'un projet pilote avec la ville d'Anvers. Depuis le 1er septembre 2006, la solution SMS-Parking de Mobile-for récolte un franc succès à Anvers. Entretemps le service est déjà déployé dans plus de 10 villes.

La percée de SMS-Parking en Europe de l'Ouest est encore limitée parce que toutes les solutions sur le marché appartenaient au système « fermé », pour lequel l'utilisateur doit, ou s'enregistrer au préalable, ou provisionner un compte avec une carte de crédit ou une recharge prépayée. Le système « fermé » n'est utilisable qu'une fois inscrit et la première utilisation est souvent liée au paiement de droits d'inscription ou à un abonnement mensuel. Un système « fermé » est plutôt opérationnel localement sans objectif national car le mode d'emploi varie de ville en ville et de fournisseur à fournisseur.

Un système « ouvert » par contre garantit l'accès à tout le monde sans préenregistrement, ni prépaiement, ni abonnement mensuel. Le mode d'emploi d'un système « ouvert » est identique dans toutes les villes et facilite dès lors le déploiement national.



LES AVANTAGES DE SMS-PARKING(1)

- Aucun enregistrement préalable nécessaire
- Pas de compte à approvisionner
- Inutile de transmettre des données bancaires par GSM
- Paiement via la facture GSM ou déduit du crédit d'appel (Proximus)
- Mode d'emploi identique dans toutes les villes
- Aucun frais d'abonnement ou d'inscription pour les particuliers
- Le parking par SMS et le contrôle offerts dans un package

Le système "ouvert" garantit l'accès à tous les visiteurs des villes et communes qui offrent le service. C'est une solution démocratique pour le visiteur occasionnel qui ne souhaite pas payer d'abonnement ni approvisionner un compte virtuel avec une quelconque carte de paiement.

Quels sont les avantages?

Pour l'utilisateur

Les avantages sont nombreux. Inutile d'avoir les poches pleines de monnaie. Plus nécessaire de faire l'aller-retour entre la voiture et l'horodateur. Fini les modes d'emploi compliqués des horodateurs. SMS-Parking permet de payer uniquement pour le temps de stationnement réel: inutile d'estimer le temps de parking et de calculer la petite monnaie nécessaire. Les voleurs ne peuvent plus non plus estimer combien de temps vous resterez encore loin de votre voiture. Vous pouvez avoir l'esprit tranquille puisque grâce à SMS-Parking vous ne paierez jamais trop et vous ne devez plus retenir jusqu'à quelle heure vous pouvez stationner sans risque d'amende. S'il y a encore un temps maximum autorisé dans certaines zones, le système vous avertit quand ce temps est écoulé.

LES AVANTAGES DE SMS-PARKING(2)

- Plus de chipotage ni avec les horodateurs, ni avec la petite monnaie
- Inutile d'estimer le temps que vous allez stationner
- Vous ne paierez jamais trop – seulement le temps de stationnement réel

Des services à valeur ajoutée sont disponibles via le site www.4411.be: vous y trouverez une page web personnelle qui vous permet de visualiser un résumé de vos parkings payés par SMS. Vous pouvez aussi y démarrer et stopper des sessions de parking. L'utilisateur peut aussi choisir de payer son parking via une facture séparée au lieu de la combiner avec sa facture GSM ou de déduire le prix de son crédit d'appel.

Pour la ville

La ville bénéficie d'une image moderne et implémente un système de paiement de stationnement qui veille au confort des habitants et des visiteurs. Sa facilité d'utilisation fait croître le nombre de paiements et augmente donc les revenus de parking de la ville. Puisque les utilisateurs ne doivent pas faire attention à leur temps de stationnement, les résultats d'autres villes montrent que le prix moyen par stationnement est jusqu'à 50% plus élevé que la moyenne des tickets payés par monnaie ou par Proton. De plus, à terme la ville pourra réduire ses coûts en ne remplaçant pas ses horodateurs défectueux ou en retirant les horodateurs superflus. Grâce à SMS-Parking il est plus facile d'implémenter de nouvelles zones de stationnement et d'y inclure la gestion des cartes riverains et autres cartes de stationnement.

LES AVANTAGES DE SMS-PARKING(3)

- Pas besoin de courir à l'horodateur pour un nouveau ticket si votre temps est écoulé
- Vous avez l'esprit tranquille: grâce au 4411, un SMS vous avertit quand le temps maximum de stationnement est écoulé
- Vous avez accès à un résumé de vos transactions via le web

LES AVANTAGES DE SMS-PARKING(4)

- Image moderne et utilisation simplissime pour des habitants et visiteurs satisfaits
- Pourcentage de paiements plus élevé, donc plus de revenus pour la ville
- Plus de revenus parce que le prix moyen d'un stationnement est plus élevé par SMS que par les moyens de paiement traditionnels (le client paie le juste prix, il ne doit pas estimer

Toutes les actions de stationnement, les cartes riverains et les contrôles sont liés à un seul système de gestion. Les données peuvent aussi être couplées aux données des moyens de paiement traditionnels. La ville peut à tout moment demander le statut des transactions de paiement et de contrôle pour les différentes zones. Enfin les données récoltées permettent d'optimaliser la gestion des places de stationnement payant et donc de veiller à la qualité de vie des habitants.

Moins de contrôle, moins d'entretien, plus de profit.

Tous grâce à 4411.

LES AVANTAGES DE SMS-PARKING(5)

- le temps qu'il va stationner) meilleure gestion des coûts (gestion onéreuse des horodateurs)
- le système peut être utilisé pour l'attribution des cartes de riverains ou autres cartes de stationnement
- expansion ou création plus rapide de nouvelles zones de stationnement payant avec moins d'horodateurs
- mise à disposition d'une banque de données précieuse qui permet d'optimaliser la gestion de la mobilité dans la ville

Mode d'emploi?

C'est simple! L'utilisateur doit uniquement envoyer le numéro de zone (clairement indiqué sur l'horodateur) ainsi que son numéro d'immatriculation par SMS au 4411. En partant, il envoie un "Q" au 4411. Grâce à cela, l'utilisateur ne paiera que pour la durée de stationnement exacte. L'utilisateur reçoit un SMS quand le temps de stationnement maximum est presque écoulé. En cas d'oubli, le système retiendra le temps de stationnement maximum autorisé pour cette zone. Tout le monde peut essayer ce nouveau mode de paiement car la première fois est gratuite! Dès la deuxième fois, le montant dû pour le stationnement est soit:

- facturé sur la facture du GSM,
- déduit du crédit d'appel
- facturé par Mobile-for et payable par internet, PC banking, carte de crédit ou simple virement.



Pour l'instant les 2 premiers moyens de paiement sont accessibles uniquement aux clients Proximus. Mobistar et Base ne sont à l'heure actuelle pas prêts techniquement. Nous nous attendons à ce qu'ils suivent l'évolution et proposent le même service très rapidement. Entretemps, les clients Mobistar et Base peuvent, après la première utilisation gratuite, s'inscrire gratuitement sur le site www.park4411.be de Mobile-for pour continuer à bénéficier du service.



Comment fonctionne le contrôle?

Le contrôle sur le SMS-Parking est également géré par une application mobile. Mobile-for peut intégrer cette application de différentes façons dans les systèmes de contrôle existants. Mobile-for installe le software de contrôle sur un GSM (équipé GPRS) ou sur le terminal de contrôle du steward. Le steward est connecté à la base de données de Mobile-for grâce au software et à la connexion data mobile. Il peut donc vérifier en temps réel si une voiture est stationnée réglementairement ou non en introduisant simplement l'immatriculation du véhicule. La recherche dans la banque de données est instantanée. Toute l'information enregistrée dans la banque de données de Mobile-for est disponible à tout moment par le biais d'une connexion sécurisée.

Si les terminaux de contrôle ne sont pas équipés d'un accès data, Mobile-for peut se charger de les upgrader ou la ville peut choisir de faire le contrôle par GSM équipés du software de Mobile-for. Dans le futur, l'entièreté de la gestion du contrôle peut être optimalisée, grâce à un software qui inclut l'accès à une infrastructure de gestion de parking payant (SMS et autres), les zones bleues, les cartes de riverains et la création et le suivi des rétributions.

Rapport et réglement financier.

La ville/commune reçoit un nom d'utilisateur et un mot de passe pour sécuriser son accès au service internet de Mobile-for. Cet accès permet de récupérer 24/24 et 7j/7 toutes les transactions de SMS-Parking en temps réel ou de filtrer une historique sur certains critères. Comme toutes les actions de contrôle sont enregistrées la ville bénéficie également de statistiques sur les contrôles.

L'utilisation du système est tout-à-fait transparente. A la fin du mois, Mobile-for prépare un rapport détaillé comprenant même une estimation de l'évolution de l'utilisation. Ce rapport reprend:

- le nombre de paiements mobiles (par jour / par semaine)
- le nombre d'utilisateurs uniques (par jour / par semaine)
- le nombre de paiements mobiles par zone
- le total des paiements demandés et reçus
- le degré d'adoption (% comparé à l'utilisation
- des moyens de paiement traditionnels)
- le montant moyen par stationnement
- une comparaison avec les mois précédents

Mobile-for collecte les revenus de parking des opérateurs GSM et perçoit directement les factures envoyées aux clients enregistrés. Chaque mois ces revenus sont versés dans leur intégralité à la ville/commune. Ensuite Mobile-for envoie une facture à la ville/commune pour services rendus.



Pourquoi un accord de partenariat?

Une technologie fiable

Le système est opérationnel depuis le 1er septembre 2006; en terme de technologie il a déjà fait ses preuves grâce un projet pilote de grande envergure mené à Anvers depuis 2004. Comme le dit son nom, SMS-Parking est une solution de parking par SMS, cependant Mobile-for propose aussi le parking par internet ou par le biais d'une connexion internet mobile. La plateforme est également prête pour les technologies futures telles que "Near Field Communications (NFC)" et "contactless payment (RFID)"

Un unique fournisseur sur le marché Belge

Mobile-for est le seul fournisseur en Belgique à proposer un système ouvert pour SMS parking

SMS 4411 ET C'EST GARÉ!

sans qu'un préenregistrement ou approvisionnement d'un compte prépayé ne soit requis. Les particuliers ne paient pas d'abonnement mensuel et ne doivent pas approvisionner un compte.
Les données bancaires ou le numéro de carte de crédit ne doit pas être transmis par GSM.
Pas d'utilisation de carte prépayée ou de virement à remplir.

Une solution complète avec contrôle
SMS-Parking est proposé avec l'application de contrôle proposant ainsi une solution complète. Mobile-for fournit à la ville/commune les connexions sécurisées nécessaires (inclus les coûts de communication) pour connecter les terminaux des stewards à la banque de données de Mobile-for. Si les terminaux en service ne sont pas munis d'une antenne GPRS (permettant la transmission data mobile), le contrôle peut être effectué à l'aide d'un simple GSM équipé de l'application Mobile-for.



Les avantages nationaux
Le service est accessible à tous les clients des 3 opérateurs nationaux (Proximus, Mobistar et Base). Le mode d'emploi est identique dans chaque ville/commune et est annoncé dans chaque



ville/commune par une signalétique uniforme, ceci afin d'encourager l'utilisation nationale du produit. Le déploiement national d'un système ouvert ne fait que renforcer les avantages du service au niveau de la ville/commune.

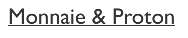
Sauter dans le train de la mobilisation des moyens de paiement en Belgique
Le service de Mobile-for suit la route tracée par les institutions publiques. Certaines sociétés de transport offrent une solution similaire à celle du système ouvert de SMS-Parking de Mobile- for mais cette fois destinée à facturer les tickets de bus/tram sur la facture de GSM. Grâce à Mobile-for la ville/commune peut suivre l'évolution du paiement mobile en Belgique. Le système de parking par SMS développé par Mobile-for peut être considéré comme un cas d'école pour le déploiement national d'un système de micropaiement pour, entre autres, le parking, les transports publics, les billets de train, les tickets de cinéma, de festivals, les péages, etc.

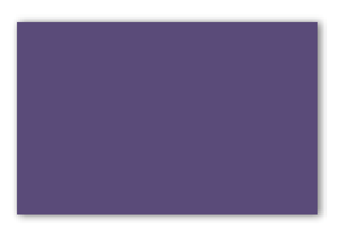
Quels sont les avantages financiers pour la ville?

Grâce à SMS-Parking la ville/commune récoltera plus de revenus de stationnement payant, elle pourra réduire ses coûts de gestion de stationnement payant et augmenter la rapidité et la flexibilité d'expansion des zones et des autorisations de stationnement.

Plus de revenus
La facilité d'utilisation de SMS-Parking est un atout majeur pour convaincre les potentiels réfractaires de payer leur stationnement. Ce changement de comportement a pour effet d'augmenter le niveau de revenus récoltés grâce au stationnement payant sans apporter le moindre changement aux tarifs en vigueur ni aux zones.

L'expérience avec d'autres villes montre que le prix moyen par parking est jusqu'à 50% plus élevé que la moyenne des tickets payés par monnaie ou par proton. Puisque le temps maximum de stationnement autorisé est le même quel que soit le mode de paiement, nous pouvons en conclure que l'utilisateur qui paie avec monnaie ou proton ne paie en moyenne pas pour la totalité de son temps de stationnement. Grâce à SMS-Parking, la ville/commune récolte chaque minute effective de stationnement.





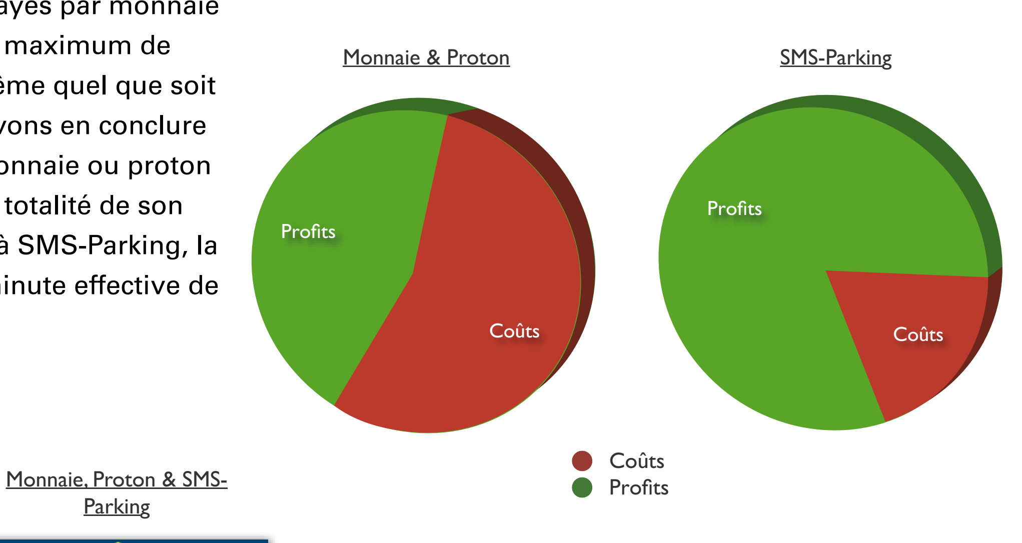
Monnaie, Proton & SMS-Parking



Monnaie, Proton, & SMS-Parking
Extra revenus par le taux de paiement plus élevé grâce au SMS-Parking
Monnaie & Proton

Réduction des coûts
La totalité des coûts de SMS-Parking est prise en compte dans la commission et la licence que Mobile-for facture à la ville/commune. Il n'y a ni coût caché, ni lourds investissements, ce qui permet une comparaison aisée avec la structure de coûts en vigueur actuellement pour la gestion du stationnement. Les coûts sur un Euro sont beaucoup plus faibles si cet Euro est payé par SMS plutôt que par les moyens traditionnels.

Les horodateurs ne disparaîtront pas du jour au lendemain du paysage urbain, mais l'utilisation de SMS-Parking peut accélérer le mouvement en ce sens. Le placement, l'entretien et la collecte de la monnaie génèrent une lourde charge financière récurrente pour la ville/commune. Le règlement de stationnement en vigueur actuellement détermine la distance requise entre 2 horodateurs. Le succès de SMS-Parking pourrait être un argument pour étendre cette distance.



L'automatisation des contrôles sur les stationnements payants, sur SMS-Parking, sur les cartes de riverains et les zones bleues augmente le volume de contrôle et facilite la création et le suivi des rétributions. Le gain de temps permet ainsi de focaliser son attention sur la gestion et les problèmes spécifiques de mobilité dans la ville/commune.



Flexibilité et expansion
L'expansion des zones de stationnement payant ou la modification des tarifs ou des temps autorisés peut se faire immédiatement. Les adresses et les tarifs en vigueur dans les nouvelles zones doivent simplement être liés à un code de zone (nouveau ou existant) dans l'application. Ces nouvelles données sont automatiquement transmises au logiciel de contrôle par la connexion data mobile des GSM's ou des terminaux de contrôle des stewards : les voilà déjà prêts à contrôler ces nouvelles zones.

La distribution des cartes riverains ou autres autorisations de stationnement peut être simplifiée grâce à Mobile-for. La ville/commune doit uniquement introduire les immatriculations concernées dans la base de données Mobile-for. La base de données est directement liée aux terminaux de contrôle des stewards.

Ce système est aussi un complément ou un alternatif ideal pour les cartes de riverains en papier. Beaucoup d'habitants oublient ce geste d'autant que légalement la carte de riverains ne peut être apposée derrière le pare-brise que si la voiture est stationnée dans la zone où la carte est valable.

Les possibilités d'expansion sont légion:

- une numérisation complète des cartes de riverains par le biais d'une application web.
- une base de données consolidée consultable on et offline et contrôlable depuis les terminaux des stewards
- expansion à des autorisations de stationnement pour des groupes spécifiques (ex: ouvriers sur chantier, visiteurs, professions libérales, carpooling, personnel soignant, autorisation de placement et d'enlèvement et logistique des panneaux d'interdiction de stationnement pour déménagements, etc.);
- les parcs de stationnement fermés peuvent aussi profiter de l'implémentation des paiements par sms. Les systèmes s'intègrent facilement dans le flux de tickets et l'infrastructure existante dans les parkings publics.

Plus d'informations ?

internet: www.4411.be
e-mail: info@mobile-for.be
tel: 02 202 17 17





Votre partenaire en technologie de paiement mobile et d'innovation